

"La France et la ratification de Maastricht" dans Europe (17 avril 1992)

Légende: Le 17 avril 1992, dans son éditorial, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, confirme l'engagement total du président français François Mitterrand dans la construction de l'Europe unie et la ratification du traité de Maastricht.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. GAZZO, Emmanuele ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 17.04.1992, n° 5 713; 40e année. Bruxelles. "La France et la ratification de Maastricht", auteur:Gazzo, Emmanuele , p. 1.

Copyright: (c) Europe, Agence internationale d'information pour la presse

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_france_et_la_ratification_de_maastricht_dans_europe_17_avril_1992-fr-c7309a78-baca-4751-834c-b4917d217305.html

Date de dernière mise à jour: 16/03/2015

La France et la ratification de Maastricht - (2) La grande ambition d'un architecte

Nous ne savons pas si on chantera la Marseillaise à l'Assemblée nationale lors du vote autorisant la ratification de Maastricht. Mais nous savons que l'"agitation" entretenue par des forces hétérogènes vise à amplifier de manière artificielle des raisons d'inquiétude, parfois légitimes mais mineures, à des fins partisans, et où se rencontrent certains réflexes, anciens mais toujours prêts à reprendre du souffle, hostiles au principe même d'une intégration économique et politique de l'Europe.

Ce qui est certain, c'est que, malgré des analogies avec les années 50 (faiblesse objective des forces qui soutiennent le gouvernement), la France n'est plus sous la quatrième République, ses citoyens savent que l'Europe est, pour tous et pour chacun d'eux, l'avenir, et le président Mitterrand dispose de moyens d'action sans comparaison avec ceux d'une époque révolue. Surtout, le président Mitterrand confirme son profond -et ancien- engagement vis-à-vis de l'Europe et il ne se laisse pas impressionner par le brouhaha autour d'un projet dont le vrai défaut est éventuellement d'être trop timide. C'est parce qu'ils sont conscients de ses faiblesses que tous ceux dont l'objectif prioritaire est la poursuite du processus d'union ont recommandé la ratification rapide du Traité, tout en mettant en œuvre le dispositif nécessaire pour en obtenir l'amélioration au fur et à mesure que les circonstances le permettront. Le résultat du vote au Parlement européen est significatif à cet égard.

La campagne de désinformation orchestrée par ceux qui veulent exploiter un certain climat maussade de l'opinion vis-à-vis du gouvernement vise deux buts. Le premier est d'accroître l'inquiétude que certains ressentent à l'approche des changements qu'apporte la création du grand marché. Le deuxième est de semer le doute sur ce que vont faire les autres pays de la Communauté, auxquels on attribue gratuitement des réactions de rejet qui sont purement imaginaires ou qui se régleront aisément sur le plan interne. Cela concerne notamment - ce n'est pas surprenant - l'Allemagne à laquelle on voudrait bien faire porter le chapeau, alors qu'on suscite en même temps en Allemagne le sentiment qu'un blocage va venir de Paris. Et bien, interrogés par le "J.d.D." sur leur vote éventuel à un référendum sur Maastricht, 70 % des Français qui se sont prononcés voteraient "oui" et 30 % seulement voteraient "non".

Heureusement, dans son entretien télévisé du 12 avril, le président Mitterrand, a (1) confirmé son engagement total dans la construction de l'Europe unie: "Être l'un des grands architectes de l'Europe, c'est une grande ambition", a-t-il dit; (2) expliqué la globalité de l'entreprise car au-delà du monétaire, "un pouvoir politique va naître", et en reconnaissant qu'il y aura des "transferts de pouvoir" (et pas seulement des "délégations"); (3) insisté sur l'intérêt qu'a la France à y participer: "C'est un projet pour la France", "si elle s'isole, elle perdra son destin"; (4) identifié les adversaires du projet: non seulement ceux qui sont contre "par principe", mais aussi ceux qui "se réfugient dans une volonté procédurière de retardement"; (5) décrit avec clarté la procédure, déjà entamée, de révision de la Constitution, dont le projet pourrait être adopté par le Conseil des ministres dès le 22 avril et qui est une "obligation constitutionnelle" pour le Parlement: si celui-ci devait s'y soustraire, le recours au référendum par la voie de l'art. 11 s'imposerait; (6) expliqué qu'une fois adoptée la révision de la Constitution, la même majorité ne devrait avoir aucune difficulté à ratifier. Sans toutefois se fermer la porte à un recours à l'article 11 ("dont l'usage en avait fait désormais une des voies de la révision", avait écrit Mitterrand lui-même en 1988) pour demander aux Français de se prononcer; (7) assuré qu'il prendrait toutes les précautions nécessaires dans l'"application" de certaines clauses du Traité (ce qui est d'ailleurs inscrit dans le traité lui-même et qui enlève toute justification aux "vetos" prétentieux de la droite chiraquienne).

Certes, la campagne d'intoxication se poursuivra. Mais même le "niet" logique de Marchais est contesté par les siens: il fera front commun avec Le Pen et ses acolytes. Mais les voix qui se lèvent de tous les secteurs du centre et de la droite modérée commencent à se faire entendre. Le peuple français ne se laissera pas abuser par des faux prophètes: il apportera son appui raisonné à un Traité qui marque un nouveau pas en avant - pas le dernier - sur la voie de l'unité européenne.

Emanuele Gazzo